

ARRETE **DU MAIRE DE LIBOURNE** **Semaine du goût – vendredi 14 octobre 2022**

Le Maire de Libourne,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement les articles L2212-1, L2212-2, L2213-1 et L2213-2,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et plus particulièrement les articles L2111-14, L2121-1, L2122-1 et suivants,

Vu l'arrêté municipal du 20 Juillet 1972 portant réglementation générale de la circulation et du stationnement en ville et les arrêtés l'ayant complété,

Vu l'arrêté du Maire en date du 26 mai 2020 donnant délégation de signature à Madame Marie-Sophie Bernadeau, adjointe déléguée au commerce, aux foires, marchés et au domaine public,

Vu la demande présentée par Monsieur Fabien MERIAS, Président de « l'Association de développement et d'animation du marché de Libourne », en partenariat avec le Collège Marguerite Duras, le Lycée Hôtelier Jean Monnet et l'école Jean-Jacques Rousseau, d'organiser dans le cadre de la « Semaine du goût », une animation sur le marché de plein air et un atelier pâtisserie, place Abel Surchamp et rue Montesquieu, vendredi 14 octobre 2022,

Considérant qu'à cette occasion, il est nécessaire de prendre des mesures propres à assurer la sécurité des biens et des personnes et le respect de l'ordre public,

Sur proposition de Monsieur le Directeur général services,

ARRETE

Article 1. Dans le cadre de la « Semaine du goût », Monsieur Fabien MERIAS, Président de « l'Association de développement et d'animation du marché de Libourne » en partenariat avec le Collège Marguerite Duras, le Lycée Hôtelier Jean Monnet et l'école Jean-Jacques Rousseau, est autorisé à organiser une animation ainsi qu'un atelier pâtisserie, **vendredi 14 octobre 2022, de 7h00 à 13h00** :

- **place Abel Surchamp, sur le marché.**
- **rue Montesquieu, devant le marché couvert.**

Article 2. A cette occasion le stationnement sera interdit au public et réservé pour l'occasion :

- **Rue Montesquieu, sur 2 places de stationnement, du jeudi 13 octobre 2022 à 14h00 au vendredi 14 octobre 2022 à 15h00, conformément au plan annexé au présent arrêté.**
- **Rue du Théâtre, face au n° 11, sur 1 place d'arrêt minute, du jeudi 13 octobre 2022 à 20h00 au vendredi 14 octobre 2022 à 15h00.**

Article 3. Monsieur Fabien MERIAS devra prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité du public et à la parfaite conservation de l'espace concédé et de ses abords. Il sera entièrement responsable des incidents ou accidents qui pourraient survenir.

Article 4. La signalisation nécessaire sera mise en place par les services techniques municipaux.

Article 5. Les véhicules en stationnement gênant seront verbalisés et mis en fourrière ou déplacés après intervention de la Brigade de Gendarmerie de Libourne ou de la Police municipale.

Article 6. La Direction générale des services, le service de la police Municipale, la Brigade Territoriale autonome de la Gendarmerie Nationale de Libourne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera :

- Transmise à la Préfecture de la Gironde,
- Publiée et affichée en Mairie le

Pour le Maire et par délégation,
l'adjointe déléguée au commerce, aux foires et marchés et au domaine public



Fait à Libourne, le **11 OCT. 2022**

Madame Marie-Sophie BERNADEAU

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs de la mairie,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, ou d'un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Vous devez être annexé à mon arrêté du 11 OCT. 2022

Pour le Maire et par délégation,
Madame Marie-Sophie BERRIVIDEAU
Madame Déléguée au commerce, aux foires, marchés et au domaine public



Madame Marie-Sophie BERRIVIDEAU

Atelier pâtisserie

Tente de 12m x 3m à installer le jeudi 13 octobre en après-midi

5 tables + 30 chaises pliantes

Livraison le vendredi 14 octobre 2022 – 8h30

Atelier pâtisserie
12 m x 3 m

Semaine du Goût
Vendredi 14 octobre 2022

